



Tabac

N°02
09/05/2019



Animateur filière

Jessica RODRIGUEZ
FREDON Aquitaine
j.rodriguez@fredon-aquitaine.org

Kadidiatou KANE
ARVALIS
K.KANE@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest Tabac
N°X du JJ/MM/2018 »*



Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr www.mp.chambagri.fr
et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
Aquitaine : [Formulaire d'abonnement au BSV](#)
Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture

- **Stade** : prêt à planter en moyenne.

Observations parasitaires

- **Botrytis** : plusieurs semis touchés avec des dégâts modérés.
- **Oïdium** : quelques semis touchés avec des dégâts pouvant aller de faibles à modérés.
- **Limaces** : dégâts faibles à modérés sur quelques semis.
- **Pucerons** : présence de pucerons observée sur quelques semis mais les dégâts restent faibles.

Réseau de piégeage

- **Agrotis ipsilon et segetum** : capture de quelques papillons.

Autres

- **Punaise** : faible présence sur semis.
- **Chrysopes Hémérobes** : présence des premiers individus de chrysopes sur semis.

Stade de la culture

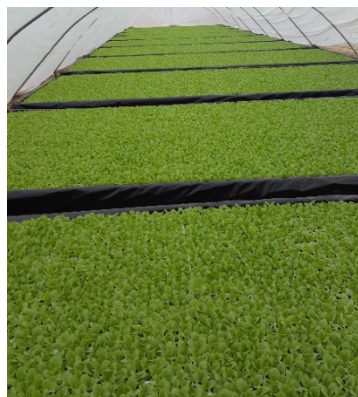
• Semis de référence

Les semis de référence sont au stade moyen « prêt à planter ». Les tabacs ont été faucillés sur quelques parcelles de référence, notamment trois faucillages effectués à Saint-Palais-de-Phiolin (17).



Tabac avant faucillage

Photo : Tabac Garonne Adour



Stade premier faucillage

Photo : Tabac Garonne Adour

Les semis étant au stade « prêt à planter » sont ceux de :

- Saint-Pierre d'Eyraud (24)
- La Fouillade (12)
- Aussevielle (64)
- Girac (46)
- Puch-d'Agenais (47)
- Aillas (33)
- Amuré (79)
- Saint-Palais-de-Phiolin (17)
- Cuzorn (47)

Les plants étant au stade « faucillage » pour :

- Auvergne (63)

Le développement des plants dépend de la date de semis mais aussi des conditions climatiques. Certaines plantations vont avoir lieu dans les jours qui suivent (Saint-Pierre d'Eyraud 24, La Fouillade 12, Aussevielle 64 et Armuré 79). A Puch-d'Agenais (47) et à Aillas (33), les plantations sont prévues autour du 8 mai, alors que celles du secteur de Girac (46) sont prévues pour le 7 mai. Certaines plantations sont au quatrième faucillage sur le tabac de Virginie et le troisième sur le tabac de Burley dans le secteur de Cuzorn (47), la plantation est prévue pour le 14 mai, avec 6 ha de tabac de Virginie.

D'une manière générale, l'état sanitaire des plants est satisfaisant. Seules les parcelles d'Armuré (79) et de Cuzorn (47) présentent un début de **Botrytis**. La présence de quelques pucerons est aussi relevée sans pour autant mettre en évidence la présence de dégâts.

• Semis tour de plaine

Comme pour les semis de référence, c'est le stade « prêt à planter » qui domine.

Ce stade est observé sur les semis suivants :

- Charente-Maritime (17)
- Bergerac (24)
- La Fouillade (12)
- Pujo (65)
- Souillac (46)
- Sénestis (47)
- Vivonne (86)

Dans le secteur de Bergerac (24) les premières plantations ont débuté et les plants sont en phase d'endurcissement. Plusieurs faucillages ont été réalisés dans le secteur de Senestis (47), la plantation est prévue autour du 8 mai et du 15 mai. Les pluies annoncées retardent les plantations dans le secteur de la Charente-Maritime (17) avec une plantation prévue pour le 12 mai. Les conséquences du gel retardent les plantations à cette semaine pour le secteur de la Fouillade (12).

Ce BSV a été rédigé avec les informations collectées de dix parcelles de référence et sur 693 ha pour les tours de plaine.

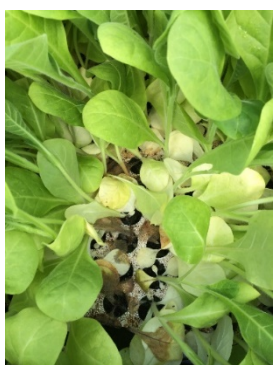
Observations parasitaires

Maladies

- Pourriture grise *Botrytis cinerea*

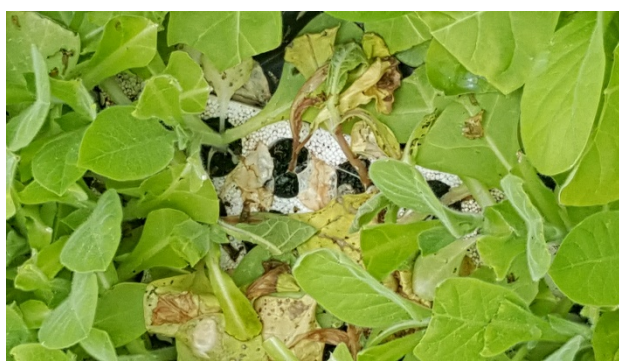
Parcelle de référence :

Les semis de référence d'Armuré (79) sont touchés (3%) par le **Botrytis**. Pour le secteur de Cuzorn (47), la fréquence d'attaque est inférieure à 1 %.



Botrytis sur plant de Tabac

Photo : Stéphanie Seguin – Coopérative
Tabac Périgord



Botrytis sur plant de Tabac

Photo : Nathalie Barret – Tabac Garonne Adour

Tour de plaine :

Des traces de **Botrytis** ont été observées sur des plants de tabac Burley dans le secteur d'Auvergne (63), avec un début d'attaque sur le tabac Virginie : 5 % à 10 % de dégâts. Pour le secteur de Cuzorn (47), la fréquence d'attaque est inférieure à 1 %. Dans le secteur de la Charente-Maritime (17), on remarque des traces de **Botrytis**. Pour le secteur de Pujo (65) et de Souillac (46), 15 ha de plants présentent des traces de **Botrytis**. Dans le secteur de la Fouillade (12), on observe 2 ha des plants avec symptômes de **Botrytis**. Quelques traces sont relevées sur 60 ha du secteur de Vivonne (86) avec une fréquence d'attaque inférieure à 20 % sur 20 ha.

Evaluation du risque :

Les semis sont prêts à être plantés. La plantation est un stade à risque pour le développement du Botrytis. Lors de la plantation, veillez à ce que les plants ne soient pas atteints de Botrytis pour éviter les risques de développement au champ.

Conditions favorables au développement du champignon :

- Humidité relative avoisinant 95 % ;
- Températures comprises entre 17 °C et 23 °C ;
- Périodes pluvieuses.

Mesures prophylactiques contre le Botrytis en pépinière :

- Aérer la serre de manière importante ;
- Maintenir une bonne oxygénation de la solution nutritive ;
- Température maximum de 30 °C avec une hygrométrie inférieure à 60 % ;
- Regarnir régulièrement les bacs en eau afin de maintenir les plateaux en position haute ;
- Lors des faucillages, supprimer tous les déchets de feuilles qui favorisent la maladie ;
- Eliminer rapidement tous les plants atteints sur lesquels le champignon sporule abondamment ;
- Eviter les excès ou les carences de la fumure azotée.

Mesures prophylactiques contre le Botrytis au champ :

- Si des chancre au collet sont observés au pied des plantes, la réalisation d'un buttage est possible pour favoriser la formation de racines secondaires ;
- Les irrigations en cours de matinée ou début d'après-midi sont préférables, jamais le soir, afin de permettre aux plantes de sécher avant la nuit.

• **Brûlure racinaire *Olpidium brassicae***

Pour les tours de plaine, les semis sont touchés par ce champignon notamment dans le secteur de Bergerac (24) avec 2 ha des plants qui présentent des symptômes. La présence d'***Olpidium*** a aussi été observée sur 75 ha dans le secteur de Vivonne (86). Sur 35 ha, on note des dégâts dont la fréquence d'attaque est inférieure à 20 %. Ce bio-agresseur est aussi signalé sur 10 ha dans le secteur d'Armuré (79), avec un début de brûlures sur les racines.



Olpidium sur plant de Tabac

Photo : Phillipe Charbonnier – Tabac Garonne Adour

Evaluation du risque :

Les plants sont prêts à être plantés. La plantation n'est pas à un stade à risque pour le développement du champignon.

Mesures prophylactiques contre l'*Olpidium brassicae* :

- Eliminer les plantes fortement attaquées ;
- Oxygénation du milieu importante ;
- Réajuster les niveaux d'eau dans les semi-flottants au fur et à mesure des pertes par évaporation.

Ravageurs

• **Limaces et escargots**

Semis de référence :

Des traces de **limaces** ont été relevées dans le secteur d'Armuré (79).

Semis tour de plaine :

Des traces de limaces sont visibles sur la parcelle de La Fouillade (12). Des symptômes sont relevés sur 60 ha dans le secteur de Vivonne (86). Sur 40 ha, on note des dégâts dont la fréquence d'attaque est inférieure à 20 %.

Evaluation du risque :

Malgré les quelques dégâts de limaces observés actuellement, la vigilance et la surveillance de vos bacs sont de mises.



Limaces sur semis

Photo : O. Vigouroux – Tabac Garonne Adour



Dégâts de limaces sur semis

Photo : O. Vigouroux – Tabac Garonne Adour

Mesures prophylactiques contre les limaces :

- Nettoyer les abords des serres et des bacs ;
- Poser en prévention une protection autour des bacs (éviter de positionner les appâts sur les plateaux).

• Pucerons

Les premiers foyers de **pucerons** ont été relevés dans le secteur de la Fouillade (12) et d'Armuré (79). Ce bio-agresseur est aussi signalé dans le secteur d'Auvergne (63) sur 2 ha de plants. Présent également sur 50 ha du secteur de Vivonne (86). De faibles dégâts sont relevés sur 15 ha, inférieurs à 20 %.

Evaluation du risque :

Les observations de pucerons sur les semis restent faibles pour l'instant. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les premières infestations et tenter de les maîtriser. Lors de vos observations, il faut également contrôler la présence et l'activité des auxiliaires naturels.



Premiers individus de pucerons sur tabac

Mesures prophylactiques contre les pucerons :

Le seul moyen pour lutter contre les pucerons sont les observations régulières afin d'essayer de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour. Apprendre à les reconnaître et à les protéger.

- **Réseau de piégeage**

Sur le réseau de piégeage, sept papillons de *Agrotis ipsilon* et cinq *d'Agrotis segetum* ont été relevés dans le secteur d'Auvergne (83).

Evaluation du risque :

Les relevés de pièges doivent être réalisés régulièrement. Il est encore trop tôt pour mettre en place une gestion de risques liés aux noctuelles terricoles.

- **Auxiliaires :**

Présence de chrysopes et hémérobes sur le secteur de la Fouillade (12).

- **Autres**

Observation d'oïdium et de punaises sur le secteur de la Fouillade (12).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :

ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac -
Tabac Garonne Adour - Midi Tabac – Coopérative Tabac Feuilles de France (CT2F)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "